



Modification du kilométrage d'une voiture

Par **clall**, le **22/03/2017** à **10:11**

Bonjour,

ayant acheté un véhicule d'occasion dans un garage automobile, j'ai vérifié le kilométrage du compteur électronique. J'ai reçu l'historique du véhicule par l'intermédiaire de l'UTAC/OTC, il s'avère que le kilométrage a été abaissé d'environ 20 000 km (120 000 km affichés pour 140 000 réels).

Bien sûr si j'avais su son kilométrage réel, j'aurais porté mon choix sur un autre véhicule.

je signale que sur le bon de commande que j'ai conservé, le vendeur a bien inscrit les 120000 km dans la case "km compteur garanti".

Que me conseillez vous de faire ? que risque ce vendeur professionnel ?

Merci par avance
cordialement